

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : DVC-SPO-2015-010
Direction de la vie communautaire
Service des sports et du plein air
Objet : Aide financière à Rues principales Saint-Romuald Inc.
Date : 13/04/2015

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Depuis 2003, la corporation Rues principales Saint-Romuald Inc. organise, sur le bord de la rivière Etchemin, le Festival de pêche en ville. Cette activité récurrente est soutenue financièrement par la Ville de Lévis depuis le tout début. Cette année, elle sera présentée le 13 juin 2015 dans le cadre de la Fête de l'eau.

L'organisme a obtenu de la Direction de l'environnement de la Ville de Lévis les autorisations nécessaires pour l'accessibilité à la rivière pour la réalisation de l'activité.

Nous recommandons de verser l'aide financière habituellement consentie à l'organisme pour la tenue de cette activité, soit 2 000 \$, afin de les aider à procéder à l'ensemencement de la rivière.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

N/A

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2015-2016-2017)

Coûts/revenus	Impacts	2015	2016	2017
2 000 \$		2 000 \$		

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : 02-737-32-970
- Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
- Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
- Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Numéro du projet PTI : _____	Montants	2015	2016	2017
		_____	_____	_____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable
d'activité budgétaire _____

Date : 2015 / 04 / 14

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Alain Carpentier Direction du développement	14/04/2015	Consultation volet activité
Jérôme Carrier Direction de l'environnement	14/04/2015	Consultation sur l'accessibilité au cours d'eau

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière de 2 000 \$ à Rues principales Saint-Romuald Inc. pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Libeller le chèque à l'ordre de :

RUES PRINCIPALES SAINT-ROMUALD INC. (MATRICULE 1146773669) vérifié le 13 avril 2015

Numéro de fournisseur : 923

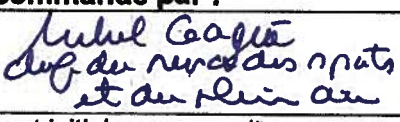

2321, chemin du Fleuve, Saint-Romuald (Québec) G6W 1X9

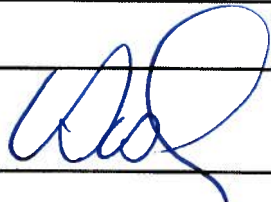
Madame Martine Bussière

Aide financière pour la tenue de l'événement Festival pêche en ville

UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES

Liste des pièces jointes : Annexe 1 : Lettre de la Direction de l'environnement de la Ville de Lévis

Préparé par : <u>Michel Gagné</u>		Titre d'emploi : <u>Chef du Service des sports et du plein air</u>	
Recommandé par :			
 Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction : 		Date : <u>14/04/2015</u>	

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	
Signature de la Direction générale : 	Date : <u>15/04/15</u>

ANNEXE 1



Ville de Lévis

Lévis, le 4 février 2015

Madame Martine Bussière, coordonnatrice
Rues principales Saint-Romuald
2321, chemin du Fleuve
Saint-Romuald (Québec) G6W 1X9

OBJET : FÊTE DE LA PÊCHE 2015

Madame,

La présente est pour vous confirmer que la rivière Etchemin, entre l'autoroute 20 et le fleuve Saint-Laurent, sera accessible gratuitement à tous les participants au programme de la Fête de la pêche 2015, et ce, pour toute la saison de la pêche.

L'organisation *Rues principales Saint-Romuald*, responsable de l'activité de pêche sur ce site, devra respecter toute la réglementation en vigueur pour se conformer à ce programme de pêche.

Demeurant disponible pour tout renseignement additionnel, je vous prie de recevoir, Madame, mes salutations les plus cordiales.

Jérôme Carrier
Technicien en environnement

JC/sl

cc M. Christian Guay, coordonnateur à l'environnement - Ville de Lévis
Mme Marie-Josée Bégin, conseillère en sport et plein air - Ville de Lévis
M. Alain Carpentier, conseiller en développement commercial et revitalisation - Ville de Lévis

